



Conseillers Principaux d'Education

Une conception ambitieuse pour un métier revalorisé

- Pour le respect et le renforcement de la spécificité de notre métier, de nos missions, du statut, de notre appartenance aux équipes pédagogiques et éducatives. Refus absolu de toute dérive vers l'équipe de direction ou vers des fonctions de D.R.H.
- Pour un métier centré sur le suivi individuel et collectif des élèves, contribuant à leur réussite scolaire, leur formation citoyenne et leur épanouissement.
- Pour une actualisation de la circulaire de 1982 qui réaffirme les principes de notre identité professionnelle.
- Pour une application effective de la réduction du temps de travail (35 heures, toutes activités confondues) par la création de postes dans tous les établissements et l'implantation massive de postes de CPE dans tous les collèges.
- Pour un recrutement par concours externe et interne à la hauteur des besoins, afin d'offrir un réel suivi éducatif à tous les jeunes, dans l'objectif d'un CPE pour 250 élèves.
- Pour une formation professionnelle de qualité aux côtés des enseignants dans les IUFM. Pour des pré-recrutements et un concours au niveau Master, comme pour les certifiés. Pour une entrée progressive dans le métier, par un service allégé et des compléments de formation.
- Pour une formation continue qui réponde aux attentes des personnels.
- Pour des personnels en nombre suffisant dans les Vies scolaires, avec un statut d'étudiant-surveillant.

Une carrière et une grille salariale réévaluées pour tous

- Pour l'accélération et l'amélioration de l'avancement.
- Pour l'alignement de l'indemnité forfaitaire d'éducation sur l'ISOE.
- Pour une hors-classe transformée en fin de carrière pour tous avec dans l'immédiat le retour à un barème national, équitable et transparent.
- Pour une agrégation d'éducation permettant une perspective de carrière et un corps d'inspection spécifique issu de la catégorie.
- Pour une double notation dont la partie pédagogique serait évaluée par ce corps d'inspection spécifique.

Une gestion plus juste

- Pour le retour à un mouvement national amélioré et le rétablissement du paramètre logement.
- Contre le recours abusif au classement en postes à « profil ».
- Pour des décharges de service pour les collègues exerçant en zone difficile.
- Contre la création des postes « à cheval » sur plusieurs établissements.
- Pour l'amélioration des conditions d'exercice des TZR. Dans l'académie de Dijon, les postes de TZR sont de plus en plus rares (bloqués, puis supprimés). Les interventions des élus du SNES et du SNUEP ont permis de sauver quelques postes, même si l'administration n'hésite jamais à « rationaliser les moyens » en nommant les collègues à l'année, quitte à ne laisser que très peu de collègues disponibles pour un remplacement de courte ou moyenne durée.
- Pour la défense et l'amélioration de la vie professionnelle de chaque collègue CPE, les élus académiques de la liste SNES-SNUEP étudient les dossiers et les documents préparatoires, et font entendre leurs voix lors des CAPA de notation, d'avancement d'échelon, de congé formation, de mouvement.

En votant, le 2 décembre 2008, pour les listes SNES-SNUEP FSU, vous réaffirmez votre volonté d'exercer votre métier dans l'intérêt des élèves.

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote